

GESVES Z

Août 2019 | 118

Périodique bimestriel de la commune















Horaires:

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 S GÉOMÉTRIE

Samedi: de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15 5340 GESVES

S PNEUMATIQUES

EQUILIBRAGE

FREINS

AMORTISSEURS

S VIDANGE

SERVICES





achats fers et métaux

ELOY CHRISTIAN CHEE DE **GRAMPTINNE**, 85 FAULX-LES-TOMBES 5340 GESVES

0495/99.59.31





Que la vie est belle à Gesves ...

Lors des commémorations de ce 21 juillet, fête de notre nation, il a été souvent fait état de la chance que nous avons de vivre dans un pays libre, démocratique, sans conflits majeurs, sans désastres naturels, ...

Nous, Gesvois, Gesvoises, nous avons une chance encore plus grande de vivre :

- dans un écrin de nature magnifique où se marient bois, prairies et champs cultivés, les tiges et les chavées, les paysages à couper le souffle ...
- dans un milieu rural où il fait bon d'entendre le chant du coq, le meuglement de nos vaches, le travail de la terre par nos agriculteurs ...
- dans un cadre bâti de grande qualité où se côtoient avec harmonie la pierre d'avoine, la pierre bleue mais aussi des matériaux plus récents comme la brique, le crépis et le bois.

Nous avons ainsi, Gesvois, Gesvoises, la chance de vivre dans une commune :

- qui dispose d'un enseignement de grande qualité, aux spécificités propres, dans une saine collaboration inter-réseaux;
- qui bénéficie d'un tissu associatif, sportif et culturel très dynamique. Que de fois n'entendons-nous pas dire « Il y a toujours quelque chose d'intéressant à faire dans la commune de Gesves » ;
- qui préconise un tourisme doux axé sur des promenades et le redéploiement de ses sentiers ;
- qui préserve et entretien son petit et grand patrimoine ;
- qui dispose d'un habitat de qualité pour tous ;
- qui peut compter sur un réseau routier de qualité, bien entretenu, bien déneigé, ...

Votre Collège communal travaille afin d'améliorer le quotidien de ses concitoyens et de répondre à l'intérêt général et collectif.

Il ne souhaite pas entretenir de polémiques politiques ni s'appesantir sur les responsabilités du poids de notre situation financière sur le passé mais la volonté d'insuffler une dynamique nouvelle et progressiste axée sur une gestion en bon père de famille de votre commune avec une vision à moyen et à long terme et ce en répondant à vos attentes.

SOMMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population − Etat Civil ■ Etat-Civil

05 Environnement Agriculture & Energie

Trilles et clapotis
Sylvothérapie
Permis environnement et unique
Gobelets réutilisables
Biobox et composteurs
GAL – Automne énergétique
GAL module forêt guides

09 Enfance & Jeunesse

Journée inter-réseaux de Gesves extra Place aux jeunes gesvois ONE - Jeunes parents Plaine de vacances Journée au PASS avec le CCE Conte musical Obligation scolaire

13 Travaux

Travaux aux écoles Voiries

13 Participation citoyenne

Concours Photo GALO Condroz Appel aux photographes

14 Culture

Ecrivain public 2019 Culture littéraire à la maison ASBL Brin d'Alice Club ados Conservatoire de musique

16 Tourisme & Sports

Sentiers d'Art 2019 JCPMF Grottes de Goyet – Communiqué

17 Mobilité

Semaine de la mobilité (vélos électriques - covoiturage et autopartage)

18 Patrimoine

Journée du patrimoine Eglise de Strud

20 CPAS yous informe

Blanchisserie
Appel à bénévole taxi social
Les Compagnons du Samson
Été solidaire
Allocations de chauffage
Permanences juridiques
Partenariat Bonneville CPAS

22 Nos aînés

Goûter des aînés Cours de stretching Journée détente du CCA Activités des seniors GAL Seniors & Vous Foyer Saint-Antoine

Le Collège communal

25 Agenda associatif

Kermesse de Gesves en fête Atelier de Shinrin Yoku Boule joyeuse Balade dominicale Save the date

27 Agenda communal

Marché de Noël Permanence pension La nuit de l'obscurité

27 Mais aussi....

Subsides aux associations Service de médiation communale 21 juillet

28 Cohésion sociale PCS

29 Vos contacts à l'Administration communale

Renseignements administratifs Horaires du service urbanisme

29 Les groupes politiques ont la parole....

• ECOLO - GEM - RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Anaya AUSSEMS, fille de Jonathan et d'Aurore PETERMANN (Gesves), le 25/04/2019

Lia TOSSENS, fille de Boris et de Stéphanie TABURIAUX (Faulx-Les Tombes), le 15/05/2019

Noémie DIEUDONNE, fille de Thibault et de Nathalie LEFEVRE (Faulx-Les Tombes), le 18/05/2019

Vic HONTOIR, fille de Florent et de Charlotte BRICHARD (Faulx-Les Tombes), le 25/05/2019

Charlie DONNAY, fils de Jean-François et d'Eva DENOULET (Faulx-Les Tombes), le 31/05/2019

Livia DESPAGNE, fille de Johnny et de Mélissa WIAME (Sorée), le 07/06/2019 Guillaume MOLITOR, fils de Stéphane e tde Sofie WILMOTTE (Sorée), le 07/06/2019

Anne-Marie LUMPALI, fille d'Alex et de Pascaline BAKUNDUKIZE (Mozet), le 06/06/2019

Simon ADAMS, fils de Geoffrey et de Sarah ROSSIGNON (Faulx-Les Tombes), le 31/05/2019

Elena MALERBA, fille de Sandro et de Michaela BARON (Gesves), le 20/06/2019

Lily BODART, fille de Samuel et d'Elodie DELLISSE (Haltinne), le 24/06/2019 Elena ARNHEM, fille de Yannick et de Charlène LECOMTE (Gesves), le 27/06/2019

Diane JAILLET, fille de Mathieu et de Raphaëlle GADRON (Mozet), le 02/07/2019

Arsène SCHEEN, fils de Damien et de Catherine DE SAEDELEER (Gesves), le 12/06/2019

Adèle DIVERS, fille d'Aurélien et d'Anne-Sophie TONGLET (Haltinne), le 17/05/2019

Ygor DUPONT, fils de Frédéric et de Luciana DE ABREU PEIRERA (Gesves), le 07/07/2019

Jeanne BERTRAND TAVIET, fille de Nicolas BERTRAND et de Lise TAVIET (Mozet), le 12/07/2019

Manoé MONNOM, fils de Kevin et d'Alyson POTIER (Gesves), le 16/07/2019 Lucie THOMAS, fille de Loïc et d'Aurore DANGOISSE (Faulx-Les Tombes), le 30/07/2019

Les mariages

Geoffrey HERMAN et Coralie TANNIER, le 25/05/2019 Benoit VIGNERON et Anouck DUBOIS le 25/05/2019 Michel DEGODENNE et Irène LOTHAIRE, le 01/06/2019 Simon NOIRHOMME et Coraline DUBOIS, le 08/06/2019 Nicolas LETOUCHE et Elsy DE CNYF, le 08/06/2019 Jean-Louis MASUY et Nancy RENOTTE, le 14/06/2019 Jimmy BROSE et Bauduin VIERENDEELS, le 29/06/2019 Benjamin CLERCQ et Aurélie JAMOTTON, le 29/06/2019 Serge JANSSEN et Christelle NUTAL, le 24/07/2019 Axel BODART et Andréa MATE, le 02/08/2019 Lionel DEGRAEVE et Aurélie DEGRAEVE, le 03/08/2019

Les décès

Emmanuel HENRY, 43 ans (Andenne), le 21/05/2019 Liliane GENERET, 78 ans, veuve d'Alfred Simon (Mozet), le 30/05/2019 Sophie LELIEVRE, 89 ans, veuve de René Lamy (Dinant), le 05/06/2019 Madeleine RAMELOT, 83 ans, veuve de Jean Demasy (Gesves), le 19/06/2019

Hervé HOUDART, 62 ans, célibataire (Faulx-Les Tombes), le 28/06/2019 Henriette FRANOIS, 87 ans, veuve de Serge Moreaux (Gesves), le 28/06/2019

Jacqueline QUEVRIN, 74 ans, veuve de Marcel Gomand (Haltinne), le 05/07/2019

Thierry COLLIN, 58 ans (Namur), le 13/07/2019

Robert BRANDS, 79 ans, époux de Marie-Anne Perrard (Andenne), l e 02/07/2019

Yannick MOUBAX, 49 ans, époux d'Axelle Pettiaux (Haltinne), le 30/06/2019 Monique COLLART, 66 ans, célibataire (Wierde), le 16/07/2019 Anne-Marie EVRAUD, 80 ans, (divorcée), le 22/07/2019 Nicole HENNARD, 71 ans, veuve de Jean Didion (Gesves), le 24/07/2019 Claudine LODRIGO, 92 ans, veuve de René JONCKERS, le 30/07/2019 Thérèsa Simon, 89 ans, veuve de Mario Sandri (Gesves), le 28/7/2019 Georgette RODRIC, 85 ans, veuve d'Hubert GERARD (Gesves), le 01/08/2019



Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves. 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be





BIENTÔT LES CHAMPIGNONS

On a longtemps classé les champignons dans le règne végétal. Cependant, ils n'ont pas de chlorophylle, ni de racines, de tiges et de feuilles ; on n'y trouve jamais de cellulose.



champignons constituent le règne des FUNGI. Celui-ci se situe entre le règne végétal et le règne animal. Incapables de synthétiser les glucides né-

cessaires à leur vie et à leur développement, ils doivent tirer leur subsistance de matières organiques et participent ainsi à la décomposition des végétaux et à leur recyclage. D'où une symbolique liée aux champignons: ils se développent sur des matières en décomposition, c'est la victoire de la vie sur la mort.

Ils peuvent aussi être parasites d'animaux, de végétaux, ou encore d'autres champignons. Ils peuvent aussi vivre en symbiose avec une algue (les lichens) ou les racines de plantes. Ce que nous pouvons voir des champignons n'est que leur fructification annuelle dont la durée de vie va de quelques heures à quelques mois. Ces fructifications sont de formes très diverses (buisson, sphères, langues) et de tailles pouvant varier énormément (depuis le microscopique jusqu'à un champignon de 70 cm de haut et pesant 20 kg découvert au Mexique).

Qu'en est-il chez nous?



Nous avons en Belgique 7000 espèces de champignons; 16 espèces ou familles sont toxiques, et une dizaine de familles comportent 1 à 4 espèces mortelles. 50 variétés sont comestibles mais une vingtaine seulement ont de bonnes qualités culinaires.

Quant à la cueillette, elle est autorisée en Belgique dans les forêts domaniales, mais la cueillette dans les forêts privées et communales doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Il faut être extrêmement averti et prudent et ne cueillir que les champignons dont on est sûr. Un seul champignon toxique rend toute la cueillette impropre à la consommation, il est donc judicieux de ne prélever qu'une seule variété par récolte. Pour ces raisons, il est préférable pour les personnes peu ou non initiées de partir en cueillette avec un mycologue breveté.



Heureusement les cas d'intoxication par les champignons sont relativement rares. Le Centre Antipoisons signale 400 appels pour empoisonnement par champignons par an, sur les 60.000 reçus par le Centre. Mais celui-ci indique aussi que 17 % des hospitalisations se terminent par la mort du patient ce qui représente 30 décès par an. Il vaut quand même mieux rester prudent et garder sous la main le numéro d'appel du Centre Antipoisons à Neder-Over-Heembeek, c'est le 070/ 245245.





Récolte d'automne

Même s'il a un sourire en coing, il ne travaille pas pour des prunes. C'est sans doute bête comme chou, mais ne le prends pas pour une poire. Si tu lui mets une châtaigne, il va tomber dans les pommes.



RAPPEL DES PROCHAINES ACTIVITÉS

Infos et réservations: animationpcdngesves@gmail.com

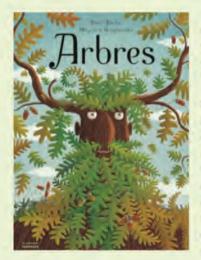
mercredi 25 septembre à 13h30 : Activité en famille: la fête au verger : cueillette, dégustation, pressage de différentes variétés de pommes. Animations diverses. En collaboration avec le service environnement et la bibliothèque. Au verger conservatoire rue des Moulins.

vendredi 4 octobre de 19h30 à 21h30 : Soirée pour adultes (plus de 16 ans) atelier « conserves » A la fin de l'été, quand le jardin offre en abondance légumes et fruits, comment les transformer et garder saveurs et minéraux sans congélateur ? En savoir plus sur les différentes manières de faire. Allier le pourquoi et le comment. Une soirée où théorie et pratique font bon « bocal » (de 19h30 à 21h30 à la bibliothèque) En partenariat avec l'asbl « Humus »

mercredi 16 octobre : Festival International Nature Namur : Expositions de photos nature, animations diverses et projection d'un film nature. RDV à la bibliothèque à 13h15, départ à 13h30, retour à 17h30. Transport assuré par les animateurs.



LECTURES



ARBRES de Piotr Socha et Wojciech Grajkowski, aux éditions de la Martinière Jeunesse.

De grand format, très bien illustré et documenté. Les auteurs abordent les arbres de tous les continents et explorent toutes leurs utilisations : arbres sacrés, habitations, moyens de transport, outils, masques, armes, etc. Ce livre ne

doit pas se lire comme un roman, le lecteur peut l'ouvrir à n'importe quelle page, car chaque double page est un article illustré. Peut-être un peu ardu pour les moins de 11 ans. Néanmoins à recommander, même aux adultes. JPA

LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX de Peter Wohlleben aux éditions Les Arènes.

Après nous avoir étonné, instruit et ravi avec La vie secrète des arbres, Peter Wohlleben nous revient avec La vie secrète des animaux. Ce forestier allemand nous fait découvrir des aspects peu soupçonnés de la vie des animaux : amour, projets, haine, émotions... Basé sur son

sens aigu de l'observation et sur son expérience de la vie en forêt, l'auteur agrémente son récit de nombreuses anecdotes, mais l'étaie aussi par de références scientisolides fiques récentes. Cet ouvrage surprenant nous guide vers une meilleure compréhension du monde animal et inspire un profond respect de celui-ci. Un livre que tous les amoureux de nature doivent avoir lu ...



Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous!

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:



Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Valérie Dubois. Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

CONFÉRENCE "**LA FORÊT QUI NOUS VEUT DU BIEN** " PAR BERNADETTE REY ET PROJECTION DU DOCUMENTAIRE « NATURA » EN PRESENCE DE LA REALISATRICE PASCALE D'ERM

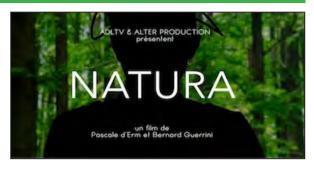
Du Japon aux Etats-Unis en passant par la Suède, la France et le Canada, une enquête approfondie sur les dernières recherches des scientifiques qui étudient les pouvoirs de la nature sur le corps humain. La conférence et le film seront suivis de témoignages des apprentis guides qui suivent la formation en Shinrin-Yoku – Bains de forêts qui se déroule à Gesves.

Quand: le 4 octobre à 19h15

Lieu: Le Champ du Coq, Rue Grande Commune 17 - 5340 Gesves.

Prix et inscriptions : participation LIBRE et inscription préalable obligatoire

avant le 2/10/2019 chez Nolwenn Lécuyer : njlecuyer@gmail.com



PERMIS UNIQUE ET PERMIS ENVIRONNEMENT

Attention, à partir du 1er septembre 2019, de nouveaux formulaires électroniques entrent en vigueur pour l'introduction des demandes.

La mise à disposition des nouveaux formulaires électroniques (et leurs annexes) s'inscrit dans un programme plus global appelé « Permis-On-Web environnement » décidé par la Région wallonne

- 1. Informatiser toutes les démarches administratives liées au permis environnement ou permis unique, depuis la demande de permis jusqu'à la remise en état ou la cession de permis en passant par la délivrance du permis nécessaire à l'exploitation de l'établissement. Courant 2020, toutes ces opérations pourront être effectuées en ligne.
- 2. Mieux informer, orienter et accompagner les porteurs de projets, et en priorité les citoyens et les PME, dans leurs démarches. C'est la raison pour laquelle un nouveau site web « Le permis d'environnement en Wallonie – Permis-On-Web » a été publié en juin dernier. Cet outil d'aide en ligne est accessible via le lien suivant : http://permis-environnement.spw.wallonie.be/fr.

Pour plus d'informations, contactez Madame Carine LISSOIR au 083/670.211ou par mail carine.lissoir@gesves.be

GESVES: COMMUNE ZERO DECHET DES GOBELETS RÉUTILISABLES POUR LES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de l'opération Zéro Déchet, le BEP a octroyé 1000 gobelets réutilisables à la commune.

Afin de réduire les quantités de déchets produits lors des évènements festifs,

sportifs, culturels ou autres, la commune a décidé de les mettre à disposition des associations locales via l'Union des associations et des clubs du grand Gesves.

Comités ou associations gesvois.es, vous aussi vous souhaitez réduire vos déchets et supprimer les gobelets plastiques jetables lors de vos évènements, alors n'hésitez pas à contacter l'Union des associa-

tions et club du grand Gesves: Richard HERMAND richardhermand@gmail.com

0494/46 46 82 pour un prêt de gobelets réutilisables...





GESVES: COMMUNE ZERO DECHET 3^{ÈME} ACTION : BIOBOX ET COMPOSTEURS!



La Biobox, c'est quoi?

C'est un système de récolte des matières organiques en vue de les composter.

A ce jour, 3 sites sont ouverts: A Gesves : Chaussée de Gramptinne, face à la poste et à la Pichelotte en face du jardin partagé,

A Faulx-Les Tombes, à droite de l'entrée du parking de la Maison de l'entité!

Encore un peu de patience pour le site de Haut-Bois...

61 familles ont signé la charte citoyenne et participent à ce projet!!

Nous les invitons à la Pichelotte le samedi 5 octobre 2019 pour rencontrer les référents et recevoir des légumes ou du compost!

INTERESSÉ?

Contactez Madame Carine LISSOIR au 083/670.211 ou par mail carine.lissoir@gesves.be

Pour rappel, il est indispensable de signer la charte de participation citoyenne pour recevoir le bio-seau et participer à ce beau projet!

AUTOMNE ÉNERGÉTIQUE

20 audits gratuits!



Ferez-vous partie des 20 ménages qui bénéficieront d'un audit logement gratuit ? D'ordinaire, il coûte de l'ordre de 1000€ et est-depuis le 1er juin 2019- indispensable pour l'accès aux primes de la RW. L'action IsolTa-Maison (voir affiche) rend cet audit totalement gratuit!

Les audits seraient effectués fin 2019, les travaux (si vous « passez à l'acte ») en 2020.

Venez assister à l'une des 3 séances d'information (le 2 octobre à Gesves) ou manifestez d'ores et déjà votre intérêt auprès du GAL (stephan.vis@tiges-chavees.be).

Une action du GAL avec le soutien de l'asbl Electrons libres, les communes de Gesves, d'Assesse et d'Ohey et des entrepreneurs locaux!

Des primes et des prêts à taux zéro!

Depuis le 1er juin 2019, le nouveau système de primes de la Région wallonne vous aide à isoler votre habitation. Des prêts à taux zéro pour des travaux de rénovation et/ou économiseurs d'énergie sont également encouragés. Les guichets de l'énergie viendront expliciter tout cela et répondre à vos questions ce 10 octobre à la maison communale d'Assesse.

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas !

Une organisation du GAL avec l'appui de la commune d'Assesse.

Se chauffer au bois?

En 2035, stop au mazout ! C'est en tout cas ce qu'a décidé le gouvernement wallon en 2019...

Voilà en tout cas l'occasion de s'interroger sur la pertinence d'une chaudière aux granulés ou d'un poêle à bois performant : Quels avantages ? Quelles contraintes ? Quel coût ? Quelles aides ? Quel impact pour l'environnement ? L'association Valbiom et le GAL vous présenteront les différents systèmes et tenteront de répondre à vos questions les plus (im)pertinentes!

RV le 21 octobre à Gesves. Une organisation du GAL avec l'appui de la commune de Gesves.

On vous le dit, l'automne sera énergét(h)ique!

Voici un résumé des différents RV énergie/climat de l'automne :

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Vendredi 6 septembre	Ohey	IsoTaMaison : pour les entrepreneurs de la construction ! (avec Ohey.Pro)
Jeudi 19 septembre	Assesse	IsoTaMaison : Séance d'information tout public
Mercredi 25 septembre	Ohey	IsoTaMaison : Séance d'information tout public
Mercredi 2 octobre	Gesves	IsoTaMaison : Séance d'information tout public
Jeudi 10 octobre	Assesse	Primes Energie : combien, comment? (avec les guichets de l'énergie)
Lundi 21 octobre	Gesves	Le chauffage à bois : à quelles condition ? (avec Valbiom)



Les réunions ont lieu dès 19h30 dans les salles du Conseil des maisons communales respectives.

Toutes les réunions s'adressent en particulier aux habitants des communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey. Bienvenue à toutes et tous, c'est gratuit et l'apéro « Tiges&Chavées » est offert!



L'AGENDA DE **GESVES EXTRA**....



Retour sur la journée inter-réseaux

Le 25 juin dernier s'est tenue la désormais traditionnelle journée inter-réseaux, réunissant quelques 185 enfants de 5ème et 6ème primaire des 4 écoles de l'entité : les écoles communales de l'Envol et de la Croisette, les écoles Saint-Joseph et René Bouchat.

Cette année, le grand jeu nommé « ALIMEN'TERRE » avait pour thème la prise de conscience de l'impact de nos actions sur l'environnement (empreinte carbone). Les 34°c du jour ont permis les jeux d'eau et une ambiance détendue en cette toute fin d'année scolaire.

Des pains-saucisse ont été offerts à chacun à midi avant la clôture du jeu et le retour de chacun dans son école.

La ludothèque:

Prochaines dates d'ouverture :

- Samedi 7/09 de 10 à 16h
- mercredi 18 septembre de 14 à 18h
- mercredis 2 et 16 octobre de 14 à 18h

Mercredis'traction 25 septembre : LA SPIRALE à Natoye: PAF 10 € - Renseignements et inscriptions via le site internet

Pour tout renseignement et inscriptions :

Valérie Dubois, coordinatrice: valerie@gesvesextra.be - 0491/36.05.78 - www.gesvesextra.be



PLACE AUX JEUNES GESVOIX : UN FESTIVAL OÙ LES JEUNES S'EXPRIMENT EN MODE COURT-MÉTRAGE !

Tu as des rêves, des idées, des coups de gueule que tu as envie de partager ! On te propose de donner vie à tes projets ! Les 19 et 20 octobre 2019, Ta VOIX s'exprime en mode court-métrage ! Sois le Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire dont notre futur a besoin !

Comment vois-tu la vie en 2024!

Réalise ton court-métrage et envoie-le à l'administration communale pour le 10 octobre au plus tard. Seules contraintes : avoir un discours respectueux des personnes et dont tu es l'auteur, proposer un film de 2 min (minimum) à 7 min (maximum) titres et génériques compris sur un support en format .MOV ou .MP4.

Tu as entre 8 et 26 ans : tu peux participer au festival même si tu ne réalises pas de court-métrage ! Au programme du festival tu trouveras la possibilité :

- de relever, avec d'autres jeunes, le défi de réaliser un court-métrage en 10 heures (script, tournage, montage);
- de visionner tous les court-métrages réalisés par les jeunes de la région;
- de rencontrer des pros du court-métrage et de découvrir avec eux les aspects techniques de sa réalisation
- de prendre ta place dans les tables de discussion et de transformer les rêves et coups de gueules partagés en propositions concrètes à remettre dans les mains des responsables politiques de la commune

Plus d'infos sur http://www.placeauxjeunesgesvois.be Nathalie SEINE, agent communal, 083/670.202 nathalie.seine@gesves.be



DES JEUNES PARENTS: BIENTÔT À GESVES DES ATELIERS POUR VOUS ET VOTRE ENFANT



Devenir parent représente une grande étape dans la vie d'un couple.

Comment créer, inventer au-delà des mots la relation d'apprivoisement qui vous liera parents-enfant ?

Neuf mois remplis d'émotions, de doutes, de questionnements. Neuf mois d'impatience aussi. Et puis, enfin ! Il est là ! Il requiert toute votre attention et vous le comblez d'amour.

N'hésitez pas à explorer l'approche du « toucher contenant » et du « massage bienveillant ». C'est par les stimulations tactiles que les systèmes vitaux de votre enfant vont se développer et favoriser ensuite sa bonne santé physique, mentale et émotionnelle.

Comment mener de front vos activités quotidiennes et la relation à créer avec votre enfant?

Quand Bébé était dans le ventre de sa maman, la question ne se posait pas. Vos bras étaient libres. Avec le portage, ils le sont tout autant vous permettant de vaguer à vos occupations quotidiennes.

Le portage est surtout une transition douce entre la vie intra-utérine et la vie aérienne pour votre enfant. Il permet, dès la naissance, d'installer bébé dans un cocon protecteur. Il favorise la maturation des systèmes vitaux grâce au toucher et massages offerts au bébé lors de vos mouvements et régule sa température corporelle.

Comment faire quand les projets que vous portiez sont confrontés à la réalité du quotidien avec Bébé ?

La réalité est différente des rêves : manque de sommeil, vaisselle qui s'accumule, relations qui changent que ce soit en couple ou avec les amis, difficulté de trouver du temps pour soi,.... Ajoutons à cela que beaucoup de parents travaillent tous les 2 à temps plein et sont tout simplement débordés, épuisés et stressés. Bref, comment être un parent positif, bienveillant, impliqué tout en étant un conjoint aimant, présent et soutenant en affrontant des journées de travail épuisantes ?

Le coin « parents papote » est un lieu de rencontre où les échanges/partages d'expériences (bonnes et mauvaises), de questionnements et de doutes peuvent se faire en toute confiance, humilité, bienveillance et authenticité. Si une ou les trois propositions d'ateliers — massage bébé, portage et « coin papote » - vous in téressent, vous pouvez prendre contact avec :

ONE: Mme Sue Ellen Soupart - sueellensoupart@one.be - 0499 57 25 35 Administration communale: Nathalie SEINE - nathalie.seine@gesves.be - 083/670.202

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

Cette année, j'ai vraiment eu de belles vacances!

Je suis allé au camping... et pas n'importe lequel : Gesves PARADISE, le camping de la plaine de vacances.

D'habitude, ce sont mes parents qui racontent leurs souvenirs aux voisins ou à la famille en leur montrant notre album de vacances. Mais là, ils ne peuvent pas : ils n'étaient pas présents. Gesves PARADISE, c'est un camping réservé aux enfants de 2,5 à 15 ans. Sauf pour les animateurs, bien sûr, mais eux, c'est comme si : ils ont gardé un cœur d'enfant gros comme ça pour pouvoir animer le camping.

Il faut que je vous raconte....

Avec les copains de mon âge, tous les lundis matin, on retrouvait Sharky et Oeutch, les mascottes du camping qui nous ont appris la danse de Gesves PARADISE. Quand on la reprenait tous ensemble en fin de semaine, c'était vraiment magique.

J'ai passé les 4 semaines de juillet à Gesves PARADISE. 4 semaines d'amitiés et d'aventures.









Il y a eu d'abord la madame du Guide « Campings fort rêveurs » qui n'appréciait pas trop les installations du camping. On s'est serré les coudes avec les copains en créant une piscine et des installations haut de gamme. Elle a changé d'avis et Gesves PARADISE a reçu 7 étoiles. Une première !

Je vous passe l'élection de Miss et Mister Camping car on s'est concentré sur la préparation des Tournois de l'été. Il y avait un monde fou pour pêcher les peluches, la pétanque ou encore la danse PONG ...

Au Mini Club des plus petits, il y avait même une course relais de T-Shirts...

Puis, les parents sont venus pour la fin des Tournoi mais il a plu tellement que tout le monde s'est rassemblé dans le hall sportif. Mon équipe a gagné la Tong d'or!

Après, on a eu la visite du bourgmestre. C'était le vrai, je vous le jure, on l'a

tous reconnu! Il avait reçu une offre de promoteurs immobiliers pour la construction d'un hôtel à la place du Camping.

C'était sans compter sur nous : on a tout fait pour qu'il change d'avis... C'est ce qu'il a fait, pour une longue vie aux animations de la plaine de vacances.

On en a profité pour passer une nuit à la plaine et se retrouver autour d'un feu de camp, entre grands.

Puis, il y a eu l'avant-première de Camping 6. On était nombreux le 26 juillet, dernier jour de plaine pour voir ce 6e opus qui racontait les souvenirs d'enfance de 4 copains qui se retrouvaient 15 ans après des vacances au Camping.

J'ai pu jouer dans le film...

Mais, ce que j'espère surtout, c'est pouvoir retrouver tous ceux que j'ai rencontrés, en vrai, dans 15 ans, comme dans le film. Parce que ce que j'ai vécu, c'étaient vraiment de chouettes vacances!

L'album de vacances du Petit Nicolas comprend près de 5000 photos. Elles se retrouvent sur une clé USB vendue 6 € à la Coordination ATL (Administration communale) avec quelques vidéos en bonus

JOURNÉE **AU PASS** AVEC LE CCE



Grâce à leurs idées et le travail qu'ils ont fournis durant l'année, les enfants du CCE ont eu l'occasion de profiter d'une journée au PASS, récompense du prix de créativité reçu par le CRECCIDE.

L'occasion de fouler des pieds un terril, de découvrir les expositions interactives sur la nature, les énergies, l'art dans les sciences,...

Une invitation à comprendre les sciences et les technologies en s'amusant, approuvée par la totalité des enfants!



CONTE MUSICAL: LÉGENDES DE FAULX-LES TOMBES





Tout au long de cette année scolaire, les classes de Julie Degroote et Yvette Bouchat de l'Ecole de l'Envol, de la 1ère à la 4ème année primaire, ont participé à la création d'un conte musical avec Corentin Aussems, musicien et compositeur. « Ce projet m'a tout de suite plu car il touchait à des domaines que je me sentais incapable d'aborder seule avec ma classe.»

Le projet s'est développé autour de 3 axes : la découverte, la création et la réalisation. Dans un premier temps, les enfants ont découvert différents instruments, ils ont préparé et sont allés voir le conte musical « Ali Baba » au théâtre de Namur, l'opéra « Don Quichotte » à Liège et ont écouté une conteuse accompagnée à la guitare.

Ils ont ensuite créé des personnages et recherché des endroits de la commune où pourrait se passer le conte. Les grottes de Goyet, l'œuvre de « La queue du dragon » de la fête de mai, les châteaux, le Mont Sainte-Marie... les ont beaucoup inspirés. Ils sont allés visiter ces différents endroits pour s'en imprégner. « Ces activités ont rendu ce projet concret aux yeux des enfants et m'ont permis d'aborder différentes matières : histoire, savoir écrire, chant, géographie... » Grâce aux descriptions des personnages faites par les enfants et aux lieux qu'ils avaient choisis, Corentin s'est lancé dans l'écriture du conte. Chaque enfant a aussi composé un petit morceau de musique. Corentin a associé ces différents morceaux les uns aux autres. Sur l'un d'entre eux, les enfants ont ajouté des paroles pour créer une chanson. En ce qui concerne la phase de réalisation, les enregistrements ont été réalisés par des musiciens professionnels et une conteuse.

Ce fut une expérience remplie de découvertes, de musique et d'imaginaire.

« Quelle fierté dans le regard des enfants quand ils ont écouté pour la première fois la version finale de l'histoire, lue par un conteur professionnel !

J'ai beaucoup apprécié la manière avec laquelle Corentin a animé le groupe : il a laissé les enfants avoir libre cours à leur imagination, a accueilli toutes les idées et a réussi à les intégrer dans son travail.

La présentation aux parents a eu lieu à la fête de l'école avec le chant d'introduction au conte.

Les retours des familles ont été très positifs : reconnaissance du travail accompli, émotion, fierté...

A titre personnel, ce projet n'a fait que confirmer le fait qu'il faut faire confiance aux enfants car ils possèdent en eux des ressources insoupçonnées, y compris (et surtout) dans le domaine artistique. »





POURQUOI SUIS-JE OBLIGÉ D'ALLER À L'ÉCOLE ?

Brève de l'histoire de l'obligation scolaire!

L'obligation scolaire est une loi que les adultes ont inventée en 1914 pour obliger tous les parents à assurer l'instruction de leur enfant. Cela n'a pas toujours existé.

A l'époque, les enfants des familles pauvres, c'est-à-dire la grande majorité des enfants, devaient travailler pour aider leur famille à gagner assez d'argent pour se nourrir, se loger et s'habiller. De ce fait, seuls les gens riches avaient le temps et les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Donc, le monde était dirigé par les gens riches - les seuls capables puisqu'ils avaient les savoirs - le peuple, lui, n'avait pas droit à la parole - puisqu'ils étaient considérés comme «bêtes».

Alors ils se sont battus pour plus d'égalité, pour avoir eux aussi droit à la parole. Ils ont obtenu pour chacun le droit d'aller à l'école, les pauvres comme les riches. Et pour que cela puisse se faire, on a inventé des lois qui obligent nos dirigeants à organiser des écoles où l'enseignement est gratuit afin de permettre à tous d'accéder aux savoirs.

L'instruction est un droit!

C'est ainsi, qu'encore aujourd'hui, les adultes sont obligés de respecter ton droit à l'instruction. Ils sont obligés d'organiser des écoles et de les financer (ça c'est pour le gouvernement et les Pouvoirs Organisateurs) et tes parents sont obligés d'assurer ton instruction. La grande majorité des parents envoient leurs enfants à l'école.

Toi, tu as le droit d'être instruit.

On n'est pas obligé d'apprendre à l'école mais c'est plus facile!

Mais tu n'es pas obligé d'aller à l'école si tes parents acceptent d'assurer ton instruction en dehors d'un établissement organisé. Ils pourraient par exemple te donner des cours eux-mêmes (s'ils ont les connaissances et le temps), ou t'aider à suivre un programme d'étude par internet (prix démocratique) ou alors de te faire donner des cours par un instructeur privé (ça coûte très cher) ou de t'inscrire dans une école privée - qui n'est pas organisée ou payée par la Communauté - (ça coûte aussi).

Ces démarches sont très difficiles. En effet, elles demandent plus d'engagement personnel. Il faut que toi et tes parents soient très motivés (surtout toi) parce qu'il n'y aura pas de règlement, pas d'enseignants, pas de direction, pas de points pour te pousser à travailler. Par après, si tu désires réintégrer l'enseignement organisé par la Communauté, il faudrait que tu passes des examens auprès de personnes reconnues par la Communauté pour te donner le certificat nécessaire pour poursuivre tes études (comme par exemple le CEB en fin de cycle primaire)

Attention : comme tes parents sont obligés d'assurer ton instruction, s'ils décident de ne pas t'envoyer à l'école, ils doivent prévenir l'inspection des études et accepter de recevoir l'inspecteur à n'importe quel moment de l'année pour venir vérifier si tu as bien acquis tout ce qu'un enfant de ton âge doit savoir faire et connaître. Pour obtenir les coordonnées de l'inspecteur cantonal, il suffit de t'adresser à la direction d'une école près de chez toi.



Image extraite du site http://www.citoyendedemain.net/ agenda/droits-enfant

Bref - l'école est le lieu où c'est le plus facile et le moins cher d'apprendre!

Si tu as l'envie d'apprendre, même si tu es différent (par ta race, ta langue, ou tout simplement tes choix de vie) la meilleure solution est d'aller à l'école - car c'est un endroit privilégié pour apprendre la vie en société - et de faire connaître tes droits à l'instruction et au respect de ce que tu es.

Nous te souhaitons bonne chance et que, quel que soit le chemin que tu choisis, tu puisses trouver le meilleur épanouissement de qui tu es.

Pour infos supplémentaires :

- Christine Pitance : directrice Ecole Communale de l'Envol Faulx-les Tombes ecolenvol@gmail.com
- Vincent Vandersmissen : directeur Ecole Communale de la Croisette Sorée lacroisettedirection@gmail.com
- Nathalie Tonneau : directrice Ecole de la Fédération Wallonie-Bruxelles Gesves dir.renebouchat@gmail.com
- Marc Tillieux : directeur Ecole Saint Joseph Gesves saintjosephgesves@hotmail.com
- http://www.enseignement.be
- https://www.laligue.be/leligueur/articles/rentree-2020-l-ecole-sera-obligatoire-des-5-ans



TRAVAUX 13 I Gesves info - Août

L'ÉCOLE EST UNE VRAIE RUCHE ALORS QUE LES ENFANTS SONT EN VACANCES!

Le 30 iuin, les enfants entraient en vacances. Les ouvriers communaux entraient à l'école!

Les enseignants avaient fait leur demande de travaux de maintenance et/ou d'aménagement. La liste était longue!

Dans la liste des trayaux à faire, que de compétences et savoir-faire nécessaires : plomberie, menuiserie, chauffage, électricité, sanitaires, peinture, carrelage,Compétences, toutes maitrisées par les ouvriers communaux.

Du matin au soir, sous la canicule, ils s'appliquent : déménager les meubles pour peindre les classes - mesurer, découper, coller, visser pour construire les différents meubles – réparer, nettoyer, dévisser, revisser, remplacer les appareils/sanitaires défectueux - De temps en temps quelques travaux plus faciles : décoller des carrelages, abattre des cloisons,...avant de reprendre les travaux demandant de la précision et laissés en pause! Finalement, c'est toute l'équipe du personnel d'entretien qui dégage, frotte, aère et nettoie les classes de fond en comble pour faire des écoles des lieux accueillants où les élèves et leurs enseignants auront du plaisir à reprendre les cours.

Merci à toute l'équipe pour le travail fourni afin que les écoles soient fin prêtes pour la rentrée.











VOIRIES













Réfection de la rue de Chaumont à Haut-Bois - Haltinne



PARTICIPATION CITOYENNE

APPEL AUX PHOTOGRAPHES (PROFESSIONNELS OU AMATEURS)

Comme vous aurez pu le constater, le Gesves Info a adopté un nouveau look. Et, pour illustrer sa page de couverture, le Collège communal souhaite mettre en avant des paysages et/ou le patrimoine gesvois.

Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des photographes gesvois, professionnels ou amateurs,.....

Pour cette édition, vous pouvez ainsi découvrir une photo de Monsieur Jean-Marie MATHIAS, intitulée « Jausse ».

Vous souhaitez partager votre talent? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à nathalie.seine@gesves.be. Les photos devront avoir au minimum 600 dpi.

NOUVEAU! **UN SERVICE GRATUIT** À LA BIBLIOTHÈQUE DE GESVES!

Dès septembre 2019, Nathalie Skalka, écrivain public, se tiendra à votre disposition :

Où : à la Bibliothèque Communale de Gesves, Rue de la Pichelotte, 9E à 5340 Gesves

Quand: de 9h00 à 11h00, deux mercredis par mois, les 11/09, 25/09, 09/10, 23/10, 06/11, 20/11, 04/12 et 18/12 2019 (si la permanence est maintenue, des dates suivront pour 2020).

L'écrivain public peut vous accompagner :

- pour la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un projet professionnel ou privé;
- pour répondre à des courriers administratifs, judiciaires ou médicaux.
- pour contacter un proche perdu de vue ;
- pour un témoignage à coucher sur papier ;
- pour déclarer une flamme alors que la feuille reste blanche;

- ...

Pour vous éviter un temps d'attente, je vous invite à vous inscrire en indiquant votre nom, prénom, ainsi que la date souhaitée et un numéro de téléphone :

- par téléphone au 083 670 346 (Bibliothèque de Gesves les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, le mercredi de 11h à 19h et le samedi de 10h à 16h)
- par sms au 0479 242 313, Nathalie Skalka
- par courriel à skalka.nath@skynet.be

Confidentialité assurée

« L'écrivain public propose, le bénéficiaire dispose. », Nathalie Skalka

Avec le soutien du PAC (Présence et Action Culturelles de Namur).











« **CRÉER UNE CULTURE LITTÉRAIRE** AUTANT À LA MAISON QU'À L'ÉCOLE »

Dans le cadre de nos rencontres **«Un soir, un thème»**, la bibliothèque vous invite à la conférence de **Sophie Gagnon** (créatrice du site **Sophie Lit**)!

Sophie est enseignante, passionnée de littérature jeunesse, elle a rapidement cherché tous les moyens possibles pour partager cette passion avec ses élèves et c'est ainsi qu'est né le site Sophielit.ca qui a pour mission de propager le plaisir de la lecture.



Quelle que soit votre approche, enseignant (fondamental ou secondaire), bibliothécaire, parent, venez vous laisser envouter par les conseils de Sophie afin d'accompagner vos enfants, élèves sur ce beau chemin.

Le 25 septembre à 20h au sein de la bibliothèque.

Inscription <u>obligatoire</u> au 083/670.346 ou bibliotheque. gesves@gmail.com

Le nombre de place étant limité, et la conférence gratuite, nous vous demandons de respecter votre engagement à venir. L'asbl Brin d'Alice, le Centre Saint-Lambert d'Andenne et les Chemins D'Ariane (IMS) de Ciney ont le plaisir de vous inviter à leurs expositions.



Brin d'Alice vous ouvre ses portes

Les 11, 12 et 13 septembre : exposition et visite pour les institutions et écoles.

Le 14 septembre : visite sur réservation.

Le 15 septembre : portes ouvertes de 10h à 18h avec en invité d'honneur « Lutea Couleurs Végétales » et « Ludotium ». Animations pour tous de 13h à 15h.

Oasis ressource et potager Situé à Drève Firmin Carpentier, 5340 Faulx-les-Tombes.



Retrouvez toutes les infos sur facebook.com/BrinDAlice/ et brindalice.wikeo.net Contact: 0492 78 21 35 et brindalice@gmail.com







Tu lis partout et dans pratiquement toutes les positions?

Tu as deux mains gauches mais une imagination débordante ?

Tu ne peux pas t'empêcher de parler de tes lectures, et pire,

Tu dors avec un bloc de croquis,

Tu es en âge de te raser mais tu n'as pas encore le droit de vote ?

Tu n'as pas compris quel était le but exact de ce questionnaire ?





Si tu as répondu oui à au moins deux de ces questions, alors notre Club ados est fait pour toi!

Rendez-vous le jeudi 19 septembre de 17h30 à 19h à la bibliothèque communale de Gesves

083/670.346 - bibliothèque.gesves@gmail.com

CULTURE 15 | Gesves info - Août



Antenne de Gesves

Maison de la Musique Rue Ry del Vau, 5 5340 Gesves

L'éveil des jeunes esprits aux disciplines artistiques constitue sans doute le plus sûr garant du dynamisme culturel d'une nation ou d'une ville.

Le Conservatoire :

Un lieu de rencontre,

d'écoute,

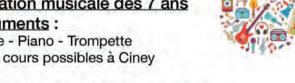
d'échange, d'étude,

d'apprentissage

de partage.

Initiation musicale dès 6 ans Formation musicale dès 7 ans Instruments:

Guitare - Piano - Trompette Autres cours possibles à Ciney



Danse classique à Ciney Dès 7 ans



Arts de la parole à Ciney

Dès 8 ans - ados - adultes Déclamation-Diction-Ateliers d'applications créatives

Le Conservatoire prend en charge le développement de l'élève dans sa totalité et dans le respect des droits de l'homme et de l'enfant, tout en visant à son mieux-être affectif, physique et intellectuel et en refusant toute sélection sociale ou économique.





Contact

Dans chacun des domaines d'enseignement, une démarche pédagogique active partant du vécu de l'élève, de ses besoins, lui permettra d'évoluer selon son propre rythme, en faisant abstraction de toute notion de compétitivité.

Les cours en semi-collectif favorise une saine émulation, un gain de temps par la pratique collective de certaines techniques et l'exposition unique d'éléments stylistiques, ainsi que l'ouverture à différents répertoires (duo, trio, ...).



Inscriptions & renseignements

- -> Sur place: consulter le site pour les permanences de septembre
- -> Secrétariat du Conservatoire

6 083/21.31.92 ⋈ conservatoire@ciney.be

www.ciney.be/conservatoire-de-musique-2

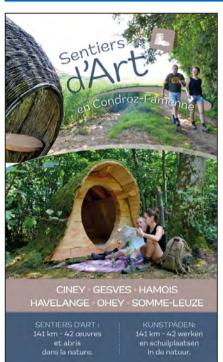
Du 17/06 au 05/07 et du 26/08 au 30/09

Du lun, au ven, de 12h30 à 19h30 (mer, àpd 10h) Et le sam. de 09h à 13h

Pas d'inscription/réinscription par mail ou tél.

Première inscription ? Apportez un document d'identité de l'élève

« SENTIERS D'ART EN CONDROZ-FAMENNE », L'ART DANS LA NATURE. UNE NOUVELLE CARTE À DÉCOUVRIR!



La Maison du Tourisme Condroz-Famenne vient d'éditer une toute nouvelle carte sur fond IGN pour découvrir cette randonnée insolite.

Une carte complète, colorée, attractive et bilingue (français/néerlandais) qui va vous faire découvrir un circuit de 140 kilomètres de chemins et de sentiers à parcourir en VTT ou à pied et plus de 42 œuvres d'Art dans la nature dont 7 abris artistiques et poétiques.

« Sentiers d'Art » traverse les communes de Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze.

La carte sera un outil précieux pour admirer les œuvres installées entre 2017 et 2019 par des artistes belges et internationaux.

On y retrouve le tracé des 140 km ainsi que 11 petites boucles de 7km à 15km. La

carte détaille les distances entre les œuvres, reprend une photo des 42 œuvres et les lieux pour se garer au plus près. 6 points de départ vous sont suggérés sur les 6 communes traversées par « Sentiers d'Art ». 7 abris artistiques et poétiques permettent aux randonneurs de s'abriter et se reposer au cours de leur progression sur le sentier....Pas de réservation possible. Premier arrivé, premier installé! Attention, il est important de suivre la réglementation du code forestier.

Les 140 km sont balisés à l'aide d'un rectangle rouge avec l'inscription « Sentiers d'Art ». Attention les petites boucles ne sont pas balisées, il faut se référer à la carte. « Sentiers d'Art » est accessible gratuitement toute l'année, 24h/24, 7j/7 et pour tous les usagers non-motorisés. Attention il est possible que quelques accès soient fermés notamment dans les bois à certaines périodes de l'année (chasse, conservation nature,...). Renseignez-vous avant votre départ.

Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme. « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe

INFOS PRATIQUES:

La carte IGN sera en vente dès le 08/08 dans les points d'informations touristiques de la région. PRIX : **3.00€**

Tous les circuits sont téléchargeables sur le site www.sentiersdart.be et www.sitytrail.com

Maison du Tourisme Condroz-Famenne « Vallées des Saveurs » +32 (0)86/40.19.22 - info@valleesdessaveurs.be

Envie de découvrir les œuvres et d'en savoir plus ?

www.sentiersdart.be

investit dans les zones rurales »







SESSIONAUTOMNALE DU PROGRAMME « JE COURS POUR MA FORME »



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la commune de Gesves accueillera, dès l'automne prochain, une nouvelle édition du programme « Je

Cours Pour Ma Forme », sous la houlette de nos animateurs chevronnés : Véronique SERMON, Benoit RICHARD, Patrice PIGNOLET, Christophe-Olivier CARLIER, Christian NOELMANS, Miguel LESIRE et Maxime KINIF.

LE PRINCIPE

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation qui s'adresse à toutes les personnes, peu ou pas sportives, qui désirent se (re)mettre à la course à pied. Hommes, femmes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu à partir de l'âge de 16 ans ! Pas besoin d'être sportif car la formation débute au niveau zéro. Présentezvous simplement en tenue de sport et muni de chaussures adaptées à la pratique de la course à pied.

Le programme s'articule autour de <u>trois séances</u> <u>hebdomadaires dont l'une encadrée par nos animateurs, sur une durée totale de trois mois</u>. Leur contenu est adapté à la forme de chaque participant. Pas de compétition en vue, les objectifs du programme sont « santé et convivialité ».

AU MENU

Le niveau 1 ou programme 0-5 km dont l'objectif est de pouvoir courir 5 km (ou 40 min.) sans s'arrêter ; s'adresse aux débutants ou à ceux qui n'ont pas enfilé leurs baskets depuis un moment.

Le niveau 2 ou programme 5-10 km, pour les participants des années précédentes qui aimeraient atteindre l'objectif de courir 10 km ou pour les personnes bénéficiant d'un certain bagage. Comme pour le niveau débutant, les séances sont progressives et sans esprit de compétition ni référence chronométrique.

Le niveau 3, programme destiné aux participants <u>capables</u> <u>de courir au moins 10km</u> et qui souhaitent :

- soit acquérir plus d'endurance en vue d'un 15 km ou d'un semi-marathon (10 km +long)
- soit se confronter aux difficultés du terrain : côtes, bois, terrains glissants (10 km + trail)

I'AGENDA

La reprise des séances encadrées fixée au <u>mardi 17</u> <u>septembre à 18h30</u> (lieu à confirmer)

LE COÛT (Cotisation susceptible d'être remboursée par votre mutualité)

Première participation en 2019 : 40 € pour les 12 séances (dont 5 € d'assurance annuelle)

Seconde participation en 2019 : 35 € pour les 12 séances

INSCRIPTION

<u>Inscription obligatoire</u> avant la première séance auprès de notre service Sports, par téléphone aux 083/670.216 ou 0479/410.237 ou par mail à stephanie.brahy@gesves.be

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations au sujet du programme « Je Cours Pour Ma Forme » et rencontrer nos animateurs, nous vous convions à <u>une séance d'information, le mardi 3 septembre à 19h</u> à la Maison communale de Gesves.

Infos: www.jecourspourmaforme.be

DES INVESTISSEMENTS ET UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR REDYNAMISER **LES GROTTES DE GOYET**

Patrimoine souterrain rare et protégé, inscrit à la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO, les grottes de Goyet sont un des sites préhistoriques les plus prestigieux en Europe. Animaux de l'âge de glace, chien préhistorique. Neandertal et Cro-Magnon y ont laissé leurs empreintes. Les principales œuvres d'art préhistoriques belges y ont été découvertes.

Nichées près de deux des plus beaux villages de Wallonie, les Grottes sont le point de départ pour de nombreuses balades dans la vallée du Samson.

Afin de lui rendre son dynamisme n'attirant plus que quelques centaines de visiteurs par an, le site avait besoin de nouveaux investissements, notamment par une nouvelle mise en lumière ainsi que d'un partenariat solide. C'est maintenant chose faite.

Les autorités communales ont en effet pu annoncer que des travaux allaient pouvoir commencer dans les prochains mois pour la mise en valeur des grottes grâce à un investissement de 125 000 euros, dont 105 000 euros de subsides de la région wallonne.



En outre, la commune de Gesves, propriétaire du site, a conclu une convention de partenariat avec le Préhistomuseum de Ramioul. qui a déjà géré le site par le passé avec succès, ce vendredi 28 juin. Ensemble, le Préhistomuseum et la commune ambitionnent de réinvestir ce site exceptionnel et y attirer, à terme, annuellement près de 8000 visiteurs.

L'équipe du Préhistomuseum de Ramioul, le Parc de référence de la Préhistoire situé à Flémalle, développera prochainement une nouvelle communication autour des Gottes de Goyet en misant sur le numérique.

Le La nouvelle scénographie, un nouveau site internet ainsi qu'une plateforme de réservation des visites devraient permettre aux visiteurs de retrouver les Grottes de Goyet dès le printemps 2020 et d'apprécier à nouveau l'expérience d'une plongée au cœur de nos origines.

MOBILITE

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

SE DEPLACER AUTREMENT EST POSSIBLE

Chaque année, la Wallonie propose au grand public de se mobiliser du 16 au 22 septembre, lors de la Semaine européenne de la Mobilité.



L'obiectif?

Démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme la marche, le vélo, le covoiturage et les transports en commun. Il est important d'agir en faveur d'une mobilité plus efficace, plus respectueuse de notre cadre de vie et qui s'inscrive dans le développement durable.

En 2019 : on bouge pour le climat!

Notre mobilité a un impact sur le changement climatique. 25% des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie pour être exact! La part la plus importante par rapport aux autres causes. Alors, bouger mieux, c'est bon pour notre portefeuille, notre qualité de vie, notre santé... mais aussi pour le climat.

ET A GESVES...

MOBILITE DOUCE

La majorité entend créer un maillage de mobilité douce à partir du futur VICIGAL et développer le marquage de bandes cyclables.

Par ailleurs, dans le cadre de la Kermesse et de la semaine de la mobilité, nous vous proposons de venir tester gratuitement des vélos électriques le dimanche 22 septembre de 10h à 13h.

En outre, une bourse d'échange de vélos, rollers et trottinettes est également organisée au même moment : venez avec vélos, rollers et trottinettes encore en fonctionnement mais que vous n'utilisez plus et repartez avec un modèle vous convenant mieux...

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE - ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LA MOBILITE

Le covoiturage et l'autopartage sont de plus en plus tendance.

Le covoiturage est le partage d'un véhicule avec d'autres personnes pour des déplacements occasionnels (voyages) ou réguliers (trajets domicile-travail). Plusieurs personnes utilisent en même temps le véhicule de l'un d'entre eux. Ce partage peut

se faire gratuitement ou en échange d'une participation aux frais de déplacement (péage, carburant). L'autopartage (car sharing) est la mise à disposition d'un véhicule utilisé à différents moments par plusieurs utilisateurs. Dans ce cadre:

- différents utilisateurs partagent (en copropriété ou en prêt) une voiture ;
- chacun prend la voiture uniquement lorsqu'il en a besoin;
- le reste du temps, elle est à la disposition des autres membres du groupe.

Le covoiturage et l'autopartage entre voisins se développent à de nombreux endroits, et aussi à Gesves... Afin de favoriser la mobilité, la majorité souhaite stimuler le développement du covoiturage et de l'autopartage. Dès lors, dans le cadre de la semaine de la mobilité, nous vous invitons à une soirée d'information et d'échange sur le covoiturage et l'autopartage le jeudi 19 septembre à 20h à la petite salle de la Maison de l'Entité de Faulx-les Tombes.





LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019 À GESVES



Cette année encore, la commune de Gesves comptera parmi les destinations incontournables dans le cadre de la 31ème édition des « Journées du Patrimoine », les samedi 7 et dimanche 8 septembre prochains. Avis aux amateurs de vieilles pierres et autres témoignages immuables du savoir-faire de nos aïeux ou du génie de la nature, quatre sites ouvriront leur porte à cette occasion :



Les anciennes carrières de Gesves bénéficient, depuis

quelques années, de l'intérêt et de la meilleure attention de quelques dévoués, amoureux de ce témoignage étonnant et méconnu du passé industriel de la localité.

Venez découvrir, en leur compagnie, les travaux de consolidation et de restauration qui sont menés, en collaboration avec la Commune de Gesves, sur le site afin de rendre à celui-ci l'éclat et la notoriété qu'il mérite.

Visites guidées samedi 07/09 et dimanche 08/09 à 10h et à 14h – Réservation obligatoire : stephanie.brahy@gesves.be – 083/670.216 ou 0479/410.237

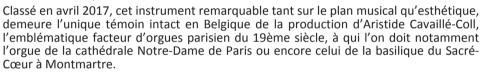
Les Grottes de Goyet, patrimoine immobilier par excellence, pourraient paraître immuables... Et pourtant, elles se redéfinissent sans cesse et offrent à chaque fois un nouveau regard sur la nature, les hommes et leurs étroites relations dans le temps.

De la nouvelle mise en lumière à l'actualité scientifique, venez découvrir ce que les Grottes de Goyet vous réservent pour 2020. Un archéologue du Préhistomuseum fera le point sur l'apport exceptionnel du site de Goyet à la recherche actuelle qui justifie amplement sa sélection pour une reconnaissance sérielle au patrimoine mondial de l'UNESCO; le GAL Pays des tiges et chavées vous fera découvrir l'ébauche de son nouvel « observatoire du paysage » qui sera inauguré fin 2019.

Visites guidées uniquement le dimanche 08/09 à 11h et à 14h – <u>Réservation obligatoire</u> : stephanie. brahy@gesves.be – 083/670.216 ou 0479/410.237



L'église Saint-Maximin de Gesves – Mélomane averti, passionné de patrimoine religieux ou tout simplement flâneur dominical, franchissez le pas de la porte... Nous vous emmenons à la rencontre d'un orgue dont la renommée dépasse nos frontières!



Visites guidées samedi 07/09 et dimanche 08/09 à 11h et à 14h Réservation obligatoire : stephanie.brahy@gesves.be – 083/670.216 ou 0479/410.237

La tour de Royer à Mozet – Ancienne propriété monastique, la ferme de Royer se signale par ses volumes en calcaire d'où émerge une remarquable tour-porche, ancien logis seigneurial. Classée en 1979 comme monument, la tour de Royer doit son nom à un de ses anciens seigneurs du 16e s., Jean de Royer. Les bâtiments de la ferme, en moellons de calcaire, remontent pour l'essentiel aux 16e, 17e et 18e s.

Élevée en briques sur un rez-de-chaussée en calcaire, la tour carrée est datée de 1614. Les restaurations des différents bâtiments ont été importantes. Une partie du village de Mozet a été classé en 2009 comme ensemble architectural. Un plan lumière le met aujourd'hui particulièrement bien en valeur.

Ouverture samedi 07/09 et dimanche 08/09 de 10h à 12h45 et de 14h à 16h45 Visites guidées (40 min.) toutes les heures





Avis aux amateurs de Patrimoine!

L'église Notre-Dame du Mont Carmel de Strud s'ouvre à vous...

Le hall d'entrée vitré de l'édifice est accessible tous les dimanches jusqu'au 30 septembre, de 10H à 18H.

Renseignements:

service Culture & Tourisme - 083/670.214 - renaud.etienne@gesves.be













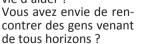


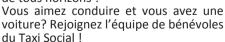
Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats!



LE TAXI SOCIAL DE GESVES A BESOIN DE VOUS!

Vous avez un peu de temps et vous avez l'envie d'aider ?





Accessible à tous, le taxi social de Gesves aide les personnes qui ont des difficultés à se déplacer pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre...

Intéressé(e)?

Prenez contact avec monsieur Frédéric Simon, employé administratif, tous les Iundis au 083/670 327

QUELQUES NOUVELLES DES COMPAGNONS DU SAMSON



Malgré un printemps relativement chahuté au niveau de la météo, nos jardins et serres se remplissent petit à petit. Les premières tomates, courgettes ou artichauts seront bientôt disponibles. Ils garniront donc prochainement les paniers des abonnés ou pourront être commandés via notre

rubrique « légumes à la carte ».

Nous avons également participé à la fabrication des petits jardins surélevés qui vont



agrémenter la terrasse de la brasserie « la petite Gesves ».Et différents légumes qui y pousseront offriront de savoureux mélanges qui viendront agrémenter votre assiette.

(Si vous êtes intéressés, vous pouvez commander, vous aussi, un petit jardin surélevé, en bois, auprès de nos services).

Ces derniers temps, nous avons également fourni des plateaux de crudités à différentes associations de la

commune, à l'occasion d'événements ou festivités divers. Au niveau social, le travail continue et nous accueil-

Au niveau social, le travail continue et nous accueillons des personnes en contrat de travail d'insertion (article 60 ou SINE), des personnes porteuses d'un handicap, des étudiants de notre entité, mais également des villages voisins.

Consultez notre site internet et faites vos achats en ligne, paniers de légumes de fruits ou à la carte suivant vos désirs.

www.lescompagnonsdusamson.com

Contact: 0478 78 38 30



LES **COMPAGNONS DU SAMSON FÊTENT LEURS 30 ANS** DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019!



Le service d'insertion socio-professionnelle du C.P.A.S. existe depuis 1989. A l'occasion de ses 30 ans, l'équipe des Compagnons du Samson, section maraîchage bio de la réinsertion, invite la population de notre belle commune, à venir la rejoindre, pour une journée festive.

Au programme:

10h00 : Visite des jardins et serres où sont cultivés nos produits bio.

Et récolte des légumes que nous dégusterons ensemble, pour le repas de midi.

11h30: Préparation, avec les visiteurs, des crudités du dîner.

12h30 : Discours de la Présidente, suivi de l'apéritif (offert par les Compagnons).

13H00: Dîner, sous forme d'auberge espagnole : chaque convive apporte sa viande (ou autre) à faire cuire au barbecue et à partager, en toute convivialité.

Gâteau d'anniversaire des 30 ans : (offert par les Compagnons)

Le repas est gratuit, les boissons sont payantes.

La section blanchisserie de la réinsertion s'associe à la section maraîchage bio, pour ce dimanche de fête.

Durant l'après-midi, vous aurez ainsi l'occasion de visiter les locaux et ins-

tallations de la Blanchisserie du Samson et de rencon-

trer les personnes qui y travaillent. Visite des lieux à **15h00 et à 16h00**.

Nous vous attendons nombreux!

Adresse du jour : rue Ry del Vau, n°5, 5340 GESVES.

Possibilité de se garer sur le parking de la maison communale.

Pour la bonne organisation de la journée, la réservation est indispensable, avant le 08 septembre, en précisant le nombre de participants :

- soit par téléphone, au C.P.A.S., au 083/ 670 320 (durant les heures de bureau) ;
- soit par e-mail à carine.tribolet@publilink.be



SYNERGIE COMMUNE/CPAS ACTION ÉTÉ SOLIDAIRE 2019

Depuis de nombreuses années, La Commune et le CPAS de Gesves s'allient pour le projet « Eté solidaire » qui consiste à engager des jeunes via un subside la Région Wallonne pour une période de 15 jours durant l'été.

Cette année, Gesves a reçu un subside pour 8 jeunes et la Commune a engagé 2 jeunes supplémentaires.

Les dix jeunes engagés cette année : 5 filles et 5 garçons entre 15 ans et 20 ans résidant sur la Commune de Gesves :Warnant Emy, Libert Eva, Hercot Caroline, Albassier Léna, Roland Lyse, Lebrun Samuel,

Naveau Nathan, Albassier Adrien, Lambert Virgile et Ferrard Maxime.

Les différents services dans lesquels chaque jeune a pu travailler :

La bibliothèque : première collaboration très positive : archivage, encodage, ran-



gement, couvrir les livres, dépôt à la Ressourcerie,

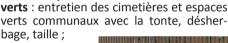
Service Festivité : montage et démontage de chapiteau, préparation à diverses fêtes locales et ma-

riage,



Service voiries: pose de filets d'eau, pose d'avaloirs, réfection des routes avec pose de tarmac à chaud et à froid et nettoyage de filets d'eau, mise en place de barrières et panneau de sécurité;





Service bâtiments: entretien de jeux extérieurs et

d'espace sportif : peinture, nettoyage autour de bâtiments communaux.

Par équipes de 2 ou 3 (tous les jours, un binôme différent), ils ont pu travailler dans ch

binôme différent), ils ont pu travailler dans chaque service et ainsi renforcer les équipes des travailleurs communaux pendant la période de congés d'été. On peut souligner la bonne humeur générale, la cohésion, le respect et le dynamisme de chacun.

Eté solidaire, c'est aussi l'opportunité de pouvoir travailler dès l'âge de 15 ans dans sa commune et de se rendre compte du travail qu'effectue quotidiennement les ouvriers communaux mais aussi faire connaissance avec d'autres jeunes.

Le dernier jour a été l'occasion de se réunir tous avec un sandwich offert et un goûter préparé par les bons soins de Nathalie Pistrin, Présidente du CPAS et de Ludivine Chevalier, après avoir rempli leur dernière tâche commune : le ramassage de déchets. Et oui, il y a encore des déchets qui jonchent les routes de notre belle campagne.



CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2019

1. QUI Y A DROIT?

• 1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) : VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A .F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.

NB: Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- 2ème catégorie : Les ménages à revenus limités : le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 19 105.58 euros, majoré de 3 536.95 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- 3ème catégorie: Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS :

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac une allocation de minimum 210 € pour 1500 litres maximum est accordée (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe en petites quantités, il s'agit d'une allocation forfaitaire de 210 euros (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison!

3. DOCUMENTS A FOURNIR.

- Copie de la facture ou du bon de livraison mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Numéro du compte bancaire pour le paiement
- Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2 : des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- Pour la catégorie 2, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- Pour la catégorie 3, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les **Permanences au C.P.A.S de Gesves** sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a), Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Cathy STRACMAN au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuil-lez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du

Fonds Chauffage: 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348) - Prochaines dates : 5 septembre et 3 octobre

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



UN PARTENARIAT...





Depuis quelques semaines maintenant, un partenariat a été signé entre le CPAS de Gesves – section maraichage et le Centre St-Lambert de Bonneville.

Ce partenariat vise à promouvoir l'intégration des personnes porteuses d'un handicap.

En effet, Petra, Lionel, François, Manu et Marc accompagnés de Philippe, leur éducateur, s'adonnent tous les jeudis à l'apprentissage de la culture de légumes





NOS AÎNÉS

GOÛTER DES AÎNÉS

Cette année, c'est la date du 6 juin qui avait été retenue pour le traditionnel goûter des aînés et c'est pas moins de 200 personnes qui avaient répondu présent.

L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Michaël et Christelle MARTIN». Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café et d'un morceau de tarte et surtout, et c'était une nouveauté, le partage et la dégustation de gâteaux /cakes / galettes, faits maison

Aussi, les élèves de 3ème et 4ème années primaires de l'école de la Croisette de Sorée étaient également présents. Et en cette date commémorative du 6 juin, ils ont fait différentes lectures d'extraits de lettres de fusillés. Ils ont ensuite pu faire quelques pas de danse avec nos aînés, pour leur plus grand plaisir...

Ils ont également pu donner un petit coup de pouce à l'équipe communale pour le service en salle.







SPORT AÎNÉS (MOZET)

Cours de Stretching - Etire-Quoi? ment - Renforcement Musculaire - Pilates

Centre récréatif de Mozet Où?

Quand? Jeudi de 9h30 à 10h30 (modifiable si besoin)

Pour qui ? Tous les aînés (à partir de 50

Par qui? Thibaut DEFOSSE (enseignant, mozetois, 42 ans, papa de 3 enfants) - 0479/35.54.27

Coût? Encadré par Enéosport, abonnement annuel de +/- 100€ pour 35 séances de cours avec possibilité de récupérer +/- 40€ par la mutuelle





INVITATION

Le Conseil Consultatif des Aînés de la Commune de Gesves a le plaisir de vous inviter à une journée détente intitulée « Balade des Senteurs ».

LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

Au programme:

Le matin :

• 10h00 : visite de l'atelier de Parfumerie Guy Delforge (Namur)

Temps de midi : repas au restaurant « Les Grills des Tanneurs »

Après-midi:

• 15h00 : Visite de la brasserie de Namur La Houppe

Modalités :

Départ en car (2 possibilités) :

9h00: devant l'Administration communale de Gesves 9H15 : sur la Place de l'Eglise de Faulx-Les Tombes

Prix: ±35 €/personne. Le prix comprend le trajet en car, les entrées et le repas de midi (avec forfait boissons). Réservation souhaitée pour le vendredi 9 aout 2019. Nombre de places limité.

Réservation: merci de prendre contact avec Madame Nathalie SEINE, « Service Secrétariat général » de l'Administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@gesves.be







ACTIVITÉS MENSUELLES DE NOS AÎNÉS

Vous vous sentez seul(e), vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ? Alors n'hésitez pas à rejoindre nos groupements 3x20 actifs sur les différentes sections de Gesves.

Ceux-ci se réunissent une après-midi par mois, autour d'un morceau de tarte et d'un café. Cet après-midi est l'occasion de se rencontrer afin de pratiquer ses jeux préférés.

- Sorée: 1er mercredi du mois (Centre Récréatif de Sorée) Renseignements auprès de Madame Bernadette THIANGE au 083 677 231
- Gesves : 2ème mercredi du mois (local des Todi Djones) Renseignements auprès de Madame Maggi LIZEN au 0476 432 957
- Faulx-Les Tombes : 3ème mercredi du mois (Maison de l'Entité) Renseignements auprès de Madame Eliane ISTAT au 081 570 203
- Haltinne: 4ème mardi du mois (Salle de Haut-Bois La Vie)

Renseignements auprès de Monsieur Jacqui HINCOURT au 083 678 031





SPECTACLE DE THÉÂTRE-ACTION SENIORS & VOUS : **DÉJÀ UN FRANC SUCCÈS !**







La pièce de théâtre mise en place par le GAL a déjà été présentée trois fois au cours des dernières semaines : le 21/06 à Assesse (Maison d'Accueil Communautaire de Maillen) et le 02/07 à Ohey (Foyer Rural) et à Gesves (Foyer Saint Antoine).

Basé sur les témoignages de 60 personnes âgées et de leurs proches habitant les communes de Gesves, Assesse ou Ohey, le spectacle a été rendu de manière touchante, drôle et sincère par les deux actrices investies dans le projet : Marie Bruckmann et Mathilde Lobet. Sur ces trois dates, environ 150 personnes issues de trois (et parfois quatre) générations sont venues partager ces scènes et tranches de vie, pour ensuite échanger sur la parole des seniors du territoire et ce qu'elle leur évoque lors d'un débat suivi d'une collation conviviale.

Le GAL remercie les relais-ainés des CPAS des trois communes pour leur aide précieuse et donne rendez-vous aux enfants des écoles communales à la rentrée pour 6 autres représentations à expérimenter ensemble, jeunes, très jeunes et moins jeunes !

DES NOUVELLES DU FOYER SAINT-ANTOINE

Le mois de juin a été très actif au Foyer :

On a commencé le 6 par la participation attendue à la fête des seniors au hall des sports : danse, goûter, discours du nouveau bourgmestre et de la nouvelle présidente du CPAS, les résidents ont beaucoup apprécié!

Le 14, c'était la fête du patron du Foyer : la messe à la chapelle a été suivie d'un verre de l'amitié pris à la salle-à-manger.

Le 26, les résidents se sont rendus à Plankendael en compagnie de la classe de Mr Stéphane de l'école de l'Envol. Les enfants avaient pour mission de prendre soin des personnes âgées et de les conduire avec l'aide des volontaires à travers le superbe parc arboré.

Malgré la chaleur, le groupe a passé une magnifique journée!

Le 20, le proxibus a emmené des résidents à la bibliothèque communale pour leur permettre de visiter l'exposition de peintures de Carine Leroy. Huit jours plus tard, inspirés, les résidents ont tenu un atelier de peinture avec la présence de l'artiste. Leurs œuvres sont exposées aux côtés de celles de Carine. Merci à elle pour sa disponibilité et pour la qualité de ses peintures!







Et en juillet, il y a une date particulièrement attendue : c'est celle des soldes qu'on va faire au magasin C&A de Namur, avec un dîner pris au Lunch Garden de Jambes et des courses l'après-midi au magasin Carrefour. C'était le 10 juillet une journée très remplie, mais qui remporte un beau succès tous les 6 mois.

Pour pouvoir continuer à organiser des activités valorisantes pour les résidents, le Foyer Saint-Antoine est toujours à la recherche de 1 ou 2 volontaires pour compléter et renouveler son équipe. Le travail consiste principalement à accompagner les sorties : courses, visites, excursions, fêtes...

Prenez contact avec l'assistante sociale Françoise Lesuisse: 081/719.112 francoise.lesuisse@cpas.gesves.be.

Vous serez bien reçu(reçue) et intégrerez une chouette équipe!











KERMESSE DE GESVES 2019



DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 2019 MAISON COMMUNALE

JEUDI 19 SEPTEMBRE

 18h00 : Ouverture de la kermesse et passage du char de la Fanfare de Gesves dans les rues

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

- 17h00 : Ouverture des attractions foraines et de la buvette
- 20h30 : Apéro gesvois organisé par l'ASBL les Amis du Patro

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

- 13h00-17h00 : La commune fête les Noces d'or et de diamants de ses aînés
- 16h00 : Ouverture des attractions foraines et de la buvette
- 17h00 : Soirée dansante sous chapiteau
- 19h00-02h00 : Beer pong organisé par les Ultras Gesvois

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

- 05h00-10h00 : Petit déjeuner en musique organisé par l'ASBL Mort de rire évents
- 06h00-18h00 : Brocante (0498/38.61.49)
- 10h 13h : Tests gratuits de vélos électriques Bourse d'échange de vélos, rollers et trottinettes
- 10h30-11h30 : Messe en wallon
- **10h30-17h00** : Exposition de bonsaïs par le Cercle horticole gesvois
- 11h00-13h30 : Repair Café dans le cadre du Plan de cohésion sociale
- 11h30-12h30 : Apéritif solidaire dans le cadre du Plan de cohésion sociale.

Concert apéritif par la Fanfare de Gesves

- 12h00-16h00 : Repas boulettes-frites organisé par la Fanfare de Gesves
- 15h00 : Ouverture des attractions foraines et de la buvette
- 17h00 : Soirée dansante sous chapiteau

LUNDI 23 SEPTEMBRE

- 11h00-18h00 : Repas vol au vent frites et thé dansant organisé par le Todi d'jonnes
- 16h00 : Ouverture des attractions foraines et de la buvette





CONCERT-APÉRITIF SUIVI D'UN REPAS

A l'occasion de la kermesse, la Fanfare Royale de Gesves vous invite à son concert-apéritif suivi d'un repas **BOULETTES FRITES**

le 22 septembre 2019 à partir de 11h30

Adultes : 10 € - Enfants : 6€

<u>Réservations souhaitées chez</u>: Alain Renard: 083/677010 Anne Bruyneel: 0477/416580 – anne.bruyneel@skynet.be

ATELIER DE SHINRIN YOKU, BAIN DE FORÊT JAPONAIS A GESVES

Le 5 octobre prochain, des ateliers en forêt sont proposés par des apprentis guides for-Bernadette més par Rev. guide et formatrice en Shinrin Yoku-Bains de forêt. Ces apprentis suivent la formation qui se donne à Gesves et proposeront aux participant(e)s la pratique du Shinrin Yoku, la sylvothérapie japonaise. L'occasion de redécouvrir la forêt dans une approche axée sur l'expérimentation ses multiples bienfaits.



Quand: le samedi 5 octobre de 9h15 à 12h30 Lieu: Le Champ du Coq, Rue Grande Commune 17 - 5340 Gesves.

Les modalités exactes de rendez-vous seront communiquées par mail après inscription.

Prix et inscriptions : Gratuit sous condition d'inscription à

Nolwenn Lécuyer: njlecuyer@gmail.com



Place de Faulx-les-Tombes

TOURNOI DE PETANQUE AMICAL NOCTURNE SAMEDI 31 AOUT 2019 Doublettes formées 4 tours

Inscription souhaitée par mail ou par gsm au secrétariat du club: Jaco.bu@skynet.be
0471/874104

Ou selon disponibilité le 31 août dès 17h30 10 €/ doublette Première boule à **18h30** Lots pour tous Petite restauration prévue.

BALADES DOMINICALESEN AOUT ET SEPTEMBRE 2019

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 25 aout :

départ à 14 heures devant l'Eglise de Loyers, suivi du traditionnel barbecue.

Dimanche 29 septembre :

départ à 9 heures devant l'Eglise de Faulx-Les Tombes pour le Fourneau Saint-Michel

Renseignements:

Eliane: 0477/76.73.21 Yves: 0475/72.94.26





A VOTRE AGENDA : MARCHÉ DE NOËL À FAULX-LES TOMBES

Nous avons le plaisir de vous informer que le marché de Noël se déroulera cette année à Faulx-Les Tombes, sur la place, <u>du vendredi 13 au dimanche 15 décembre 2019</u>.

Bloquez déjà cette date dans votre agenda. Les détails pratiques pour les personnes souhaitant exposer seront annoncés prochainement sur le site Internet de la Commune www.gesves.be ainsi que dans les journaux locaux.

Pour toute information complémentaire : Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 — nathalie.seine@gesves.be

PERMANENCE « PENSIONS »

Vendredis 6 septembre et 4 octobre 2019 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur. Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

CE SAMEDI 12 OCTOBRE, À HAUTBOIS, **REDÉCOUVREZ LA NUIT NOIRE**.

« Eclairer moins, mieux et seule-ment là où c'est nécessaire! » : tel



est le leitmotiv de la « Nuit de l'Obscurité » organisée par la Fédération Inter-Environnement Wallonie en collaboration avec l'ASCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).

Le soir du 12 octobre, une soixantaine d'activités et extinctions vont être organisées dans 40 communes en Wallonie et à Bruxelles pour faire prendre conscience des impacts de la pollution lumineuse et mettre l'accent sur le gaspillage énergétique d'un éclairage nocturne excessif.

Venez nous rejoindre à la salle « Haut-Bois La Vie » pour apprendre à lire la carte des nuits des étoiles dès la nuit tombée.»

MAIS AUSSI....

SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil communal a adopté, à l'unanimité, un nouveau règlement d'octroi de subsides de fonctionnement aux associations. Toute demande doit être transmise au plus tard <u>le 15 octobre 2019</u>. Le formulaire et les modalités pratiques sont disponibles sur le site Internet communal. Vous pouvez les recevoir sur simple demande en téléphonant au 083/670.308.

UN SERVICE DE MÉDIATION POUR LE CITOYEN

Récemment, le Collège communal a émis la volonté de mettre en place un service de médiation communale à Gesves.

En effet, un service de médiation communale constitue un outil neutre d'entente, d'écoute et de compréhension permettant de favoriser des relations de confiance entre la population, ses représentants locaux et les services communaux.

Cette institution permettrait aussi de garantir le respect des droits des citoyens et usagers à l'égard du service public local.

C'est donc tout naturellement que le Collège communal a décidé d'adhérer au projet pilote du Médiateur commun de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce dossier a été présenté au Conseil communal du 22 mai et a été voté à l'unanimité. Le Collège a ensuite convier, le 17 juin dernier, le Médiateur pour la signature officielle de cette convention.



RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE 2019 À MOZET

Cette manifestation a encore rassemblé beaucoup de monde lors du bal aux lampions organisé le 20 juillet. Cette année, c'était à la Maison des Jeunes de Mozet qu'avait été confiée cette soirée. Elle s'est également chargée du service lors de l'apéritif du dimanche 21 juillet, servi à l'issue du traditionnel Te Deum. Merci à toute l'équipe pour cette belle collaboration.

Merci également à Monsieur Pascal FORTUNE, notre « DJ » du jour pour l'ambiance qu'il a mis lors du bal aux lampions mais également à l'Union Culturelle Royale FLT pour son animation musicale.

Cette année, le feu d'artifice avait été confié à la société TRISTAR SPRL. Celui a une fois de plus fait l'unanimité.

En 2020, nous vous donnons rendez-vous à Gesves







VOICI LES NOUVELLES DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE!



OFFRE DE FORMATION GRATUITE ECOWAT-CHERS (GAL-PCS-COM-MUNE DE GESVES)

En Novembre prochain, le GAL Tiges et Chavées, la

Commune de Gesves, le PCS et Empreintes asbl s'associent pour proposer une formation gratuite en économie d'énergie!

Quels sont les objectifs?

La formation Eco Watchers vise à permettre aux personnes :

- D'augmenter leur confort de vie à moindre coût et la qualité énergétique de leur logement : petits aménagements, accès aux primes, contacts avec le propriétaire (si locataire), ...
- D'augmenter la maîtrise de leur consommation et de leurs conditions d'accès à l'énergie : maîtrise de leur système de chauffage, d'éclairage, de fonctionnement du marché, du statut de client protégé, ...
- D'augmenter le lien et l'inclusion des personnes dans la société pour développer des capacités d'action dans leur cadre de vie et au sein de la société (témoigner, interpeler, construire des recommandations, ...)

Concrètement, cette formation Eco Watchers propose à un groupe de 12 personnes de

 Se rencontrer régulièrement une fois par mois (+/-2h30), pendant près d'un an

Le programme est construit avec les participants pour répondre à leurs besoins et préoccupations en matière d'énergie. Une multitude d'outils et d'ateliers interactifs sont proposés pour pouvoir comprendre certains sujets compliqués et favoriser l'échange de savoirs et le pouvoir d'agir

Bénéficier, individuellement, d'un miniaudit du logement et d'un suivi personnalisé pour réaliser les actions proposées par l'auditeur et jugées prioritaires par le participant, un accompagnement social pour vérifier l'accès aux primes, changer de fournisseur, ...

Pour qui?

Vous êtes locataire et avez bénéficié d'allocations chauffage ? Vous êtes propriétaire et avez bénéficié d'allocations chauffage ?

Cette formation est pour vous!

La participation est libre et non-contraignante : c'est un lieu où chaque participant peut trouver l'énergie dont il a besoin pour faire face aux difficultés qu'il rencontre.

Intéressé(e)?

Contactez le PCS de Gesves pour plus d'info : Anne-Catherine Pottier – pcs@gesves.be



083 670 344 La formation débutera en novembre ! **APERO SOLIDAIRE**



Le dimanche 22 septembre prochain, lors de la Kermesse, les Apéros solidaires font leur retour!

Késako?

Vous apportez un don : denrées non-périssables, produits d'hygiène et de soin et, en échange, on vous offre un ticket pour une boisson à déguster sur place !

L'occasion de rendre service tout en se faisant du bien !

Les dons seront redistribués via la Give-Box et le CPAS.

Alors, rendez-vous <u>le 22 septembre</u> prochain, entre 11h30 et 13h00, devant la maison communale de Gesves !...

Et, pour l'occasion, un Repair Café sera organisé au même endroit!

REPAIR CAFE! TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Jeter ses objets/ vêtements abîmés ? Pas question ! On les répare ensemble au Repair Café! En Septembre,



en plus du premier samedi du mois, vous aurez également l'occasion de faire réparer vos objets lors de la Kermesse de Gesves!

Les ateliers de réparation qui vous sont proposés sont :

- Informatique
- Petit électro
- Couture et lainages
- Affûtage (merci de nous contacter afin de prévenir notre affûteur)

La gratiferia, marché 100% gratuit, est organisée chaque mois!

C'est en endroit où tout un chacun vient déposer des objets dont il n'a plus besoin, en bon état, et où tout le monde peut venir se servir et prendre ce qui lui plaît!

Qu'on se le dise!

Le Repair Café et la gratiferia ouvriront leurs portes tous les premiers samedis du mois, De 13h à 17h! 7 septembre - 5 octobre - 2 novembre - 7 décembre. Sur le site de la Pichelotte, près de la bibliothèque!

Vous avez des talents de réparateurs et vous souhaitez intégrer la super team Repair Café ? Vous voulez plus



d'infos sur le Repair Café de Gesves ou la gratiferia?

Vous souhaitez déposer des objets pour la

gratiferia?

Un seul numéro ! PCS de Gesves – Anne-Catherine Pottier - 083 670 344 - pcs@ gesves.be

JOURNÉE DE RÉCOLTE

MÉNAGE EN TÊTE? PENSEZ À DONNER!

Des vêtements dont vous ne vous servez plus?

De la vaisselle en trop ? Des jeux ?

Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin

Pensez à donner ! Le PCS récolte le tout, en bon état, et les remet à disposition de tous via la Give-Box.

Voici les prochaines dates de récolte : Mardi 10 septembre - Mardi 8 octobre -Mardi 12 novembre - Mardi 10 décembre Où ? Au bureau du PCS : à la Pichelotte, en face des bureaux du GAL!

Les dates de récolte ne vous conviennent pas ?

N'hésitez pas à contacter le PCS pour prendre un rendez-vous!

Pour le bon fonctionnement de la givebox, merci de ne rien déposer dans le hall d'accueil du CPAS et de prendre contact avec le PCS

N'oubliez pas la page de dons sur Facebook! « A donner sur Gesves – Assesse – Ohey »



LA BOITE DANS LE FRIGO ARRIVE À GESVES!

La boite dans le frigo, qu'est-ce que c'est?

Il s'agit d'une boite bien identifiée, contenant un livret qui reprend toutes



les informations médicales importantes, les personnes à prévenir en cas de besoin, qu'on place... au frigo

Pour signaler l'existence de la boite, un autocollant est apposé sur le frigo : les secours savent directement où trouver des informations de santé et cela leur fait gagner un temps précieux.

Pour signaler l'existence de la boite, un autocollant est apposé sur le frigo : les secours savent directement où trouver des informations de santé et cela leur fait gagner un temps précieux.

Pourquoi dans un frigo?

Parce que tout le monde en a un ! Pour les secours, c'est un lieu bien pratique : pas besoin de chercher dans les armoires ou les tiroirs : toutes les informations importantes sont facilement et rapidement accessibles.

Pour qui? La boite dans le frigo est destinée aux personnes qui ont 60 ans ou plus. Comment l'obtenir? Prenez contact avec le Plan de Cohésion sociale pour recevoir votre boite dans le frigo: c'est gratuit!

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Vous souhaitez recevoir une copie de procès-verbal d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » : Madame Nathalie SEINE

083/670.202 - nathalie.seine@publilink.be



HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Afin de respecter les délais stricts imposés par le CoDT, nos bureaux sont ouverts :

- Lundi et jeudi : 9h 12h30 (dépôt et consultation de documents)
- > Sur RV : Mardi (Natalia Gonzalez) et Mercredi (Marc Evrard): 9h 12h30 (renseignements urbanistiques et présentation d'avant-projet)
- Le vendredi et les après-midis, nous travaillons à bureaux fermés.
- > Consultation dans le cadre d'une annonce ou d'une enquête publique : durant les permanences ainsi que le mercredi, de 14h à 20h uniquement sur RV

De plus, nous sommes joignables et accessibles par téléphone tous les jours de 8h30 à 12h30.

CONTACTS

- Marc EVRARD 083/670.305 marc.evrard@gesves.be Permis urbanisme et d'urbanisation – Secrétaire de la CCATm et Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme
- ➤ Natalia GONZALEZ 083/670.304 natalia.gonzalez@gesves.be Dispenses de permis et renseignements urbanistiques
- ➤ Valérie BAYET 083/670.335 urbanisme@gesves.be Secrétariat de l'Urbanisme – Prise de R.D.V pour le mardi et le mercredi matin

LES GROUPES POLITIQUES ONT LA PAROLE....

Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

AGIR POUR LE CLIMAT: UNE PRIORITÉ À GESVES AUSSI!

Des journées à plus de 30 degrés, des pointes à 40 degrés, cet été nous a donné des coups de chaud! Bien sûr, il ne faut pas confondre météo et climat. N'empêche, les statistiques le montrent: les épisodes extrêmes (fortes chaleurs, chutes intenses de pluie, vents violents) sont aujourd'hui bien plus nombreux qu'il y a 30 ans.



Le changement climatique : c'est un fait !

Les scientifiques le prédisent depuis 50 ans et le démontrent depuis 20 ans, le changement climatique, ce n'est pas une croyance mais un fait. Et on parle ici d'analyses sérieuses et indépendantes, en particulier celles du GIEC, le groupe de recherche international qui étudie l'évolution du climat. Et ces analyses, qui sont soumises à la critique et à la relecture scrupuleuse d'autres scientifiques avant d'être publiées, ne laissent malheureusement aucune place au doute : notre climat change et change beaucoup plus rapidement qu'il ne l'a jamais fait par le passé sous l'influence de phénomènes naturels. Ce qui laisse trop peu de temps au vivant – dont nous - pour s'adapter.

Que faire?

Que pouvons-nous y faire à notre niveau ? Beaucoup, car toutes les actions comptent, si minimes soient-elles : consommer une alimentation de qualité produite et vendue localement, rationnaliser nos déplacements en faisant du co-voiturage ou en favorisant les déplacements à vélo, etc. Mais la commune va aussi prendre ses responsabilités ! Développer les infrastructures pour permettre une mobilité douce et sécurisée sur son territoire, favoriser les producteurs locaux pour viser l'autonomie alimentaire ou encore veiller à une neutralité carbone de ses bâtiments...

Voilà toute une série de défis à relever, commune et citoyens, main dans la main!

GEM

1. Plan Mobilité Infrastructure 2019-2024

Il y a quelques mois la Région Wallonne a communiqué aux communes concernées le Plan Mobilité 2019-2024.

Grâce aux Plans Routes (2010-2016) et Infrastructures 2016-2019 précédents, la réfection et la modernisation des infrastructures ont été prises en considération.

Ainsi, nous avons appris avec plaisir que les dossiers initiés par l'ancienne majorité (GEM) avaient été retenus dans le susdit plan 2019-2024. Voici :

- N942 Aménagements de la traversée de Gesves, aménagement pistes cyclables 2.500.000 €
- N942 Réhabilitation du revêtement à Sorée, aménagement cyclo-piétons 600.000 €
- N946 Sécurisation du carrefour de Sorée 850.000 €
- N946 Sécurisation du carrefour de Borsu, aménagements cyclo-piètons 950.000 €



Sachant que le boni du compte 2018 (216.817,21 €) du CPAS peut être interprété comme issu de la dotation communale (près d'un million d'euros de subvention) et que le mali du compte communal 2018 (169.366,67 €) est négatif mais que les 2 comptes présentent un boni globale de 47.450,54 € et on peut en déduire que la situation comptable de notre chère commune n'est pas dramatique comme certains le proclament.

3. Au revoir et bravo Madame KINDT

Responsable du Service «MARCHÉS PUBLICS» avec son ami Sébastien, Chantal KINDT pour la nommer, a été engagée méritoirement par la commune d'Yvoir. Bravo Chantal, crois bien que GEM te regrette mais, par ailleurs, est bien fier de ta réussite.

GEM, un Groupe au service de la population.

RPGPLUS



Le monde de paix, de liberté et de fraternité pour lequel se sont battus nos ancêtres ne peut malheureusement être considéré comme un acquis.

De dangereux nationalistes, capitalisant sur nos peurs, dirigent des états européens où ils prônent des politiques de repli sur soi, de rejet de l'autre, stigmatisent la différence, remettent en cause l'égalité des sexes et les libertés fondamentales.

Dans notre propre pays, la percée des populistes, des extrémistes et des nationalistes lors des dernières élections montre à quel point nous devons rester vigilants.

Vigilants à créer les conditions d'une société moins individualiste, plus ouverte et plus tolérante. Cela commence ici, dans nos villages, nos quartiers, où nous devons apprendre à retourner vers nos voisins, à nous engager pour la communauté.

Si des outils peuvent être mis en place pour aider à remettre du dialogue là où il n'y en a plus, nous pouvons déjà compter sur un atout exceptionnel dans notre commune : une myriade d'associations et de bénévoles qui s'engagent, les uns pour l'enfance, la jeunesse ou les aînés, les autres pour la culture, le sport ou l'environnement... Tous ces mouvements sont vecteurs de lien social et constituent un socle sur lequel il est possible construire une société altruiste.

Notre groupe entend soutenir ces mouvements en commençant par les remercier pour leur travail, en particulier les jeunes qui se sont mobilisés cet été au sein du programme « été solidaire », des plaines communales et de Gesves EXTRA, lors des festivités du 21 juillet, ainsi qu'au camp du patro. Merci à eux d'avoir consacré une partie de leur temps libre pour s'occuper des autres.

Merci à toutes et tous les bénévoles qui font vivre nos villages et donnent du sens à notre société.

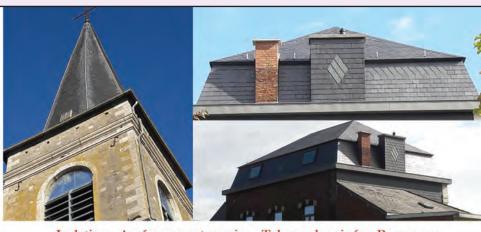




gsm: 0477 / 345 813 Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage



BOULANGERIE PATISSERIE

TEA-ROOM

Tél: 083/677 206

SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES

PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne

en face de la Poste de Gesves

















